

Conseil**C/58/19****Cinquante-huitième session ordinaire
Genève, 25 octobre 2024****Original: Anglais
Date: 25 octobre 2024**

COMPTE RENDU*adopté par le Conseil**Avertissement: le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV.**Ce document a été généré à l'aide d'une traduction automatique dont l'exactitude ne peut être garantie. Par conséquent, le texte dans la langue originale est la seule version authentique.*Ouverture de la session

1. Le Conseil de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) a tenu sa cinquante-huitième session ordinaire à Genève le 25 octobre 2024, sous la présidence de M. Yehan Cui (Chine), président du Conseil.
2. La session a été ouverte par le président qui a souhaité la bienvenue aux participants.
3. M. Daren Tang, Secrétaire général, a souhaité la bienvenue aux participants. Une copie des remarques du Secrétaire général est reproduite à l'annexe I du présent compte rendu.
4. Le président rend compte que l'Arménie a déposé son instrument d'adhésion à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV le 2 février 2024 et qu'elle est devenue liée par l'Acte de 1991 le 2 mars 2024. L'Arménie est devenue le 79^e membre de l'Union le 2 mars 2024.
5. Le Conseil a pris acte de l'intervention de Mme Varsik Martirosyan, chef du département de la production végétale du ministère de l'agriculture, au nom de Mme Tatevik Sargsyan, vice-ministre de l'économie de l'Arménie, dont une copie est reproduite à l'annexe II du présent rapport.
6. La liste des participants est reproduite à l'annexe III du présent compte rendu.

Adoption de l'ordre du jour

7. Le Conseil a adopté le projet d'ordre du jour révisé, tel que présenté dans le document C/58/1 Rev.

Prolongation du mandat de la Secrétaire générale adjointe

8. Le Conseil a examiné le document C/58/4.
9. Le Conseil a décidé de proroger les nominations de la Secrétaire générale adjointe et du Directeur des affaires juridiques et la promotion du Directeur du développement mondial et des affaires techniques du 15 octobre 2025 au 14 octobre 2028.
10. Le Conseil a décidé qu'après le 14 octobre 2028, la durée de la nomination du Directeur des affaires juridiques et de la promotion du Directeur du développement mondial et des affaires techniques ne soit plus liée à la durée de la nomination de la Secrétaire générale adjointe

Rapport présenté par la Secrétaire générale adjointe sur les faits nouveaux intervenus à l'UPOV

11. Le Conseil a entendu un exposé de la Secrétaire générale adjointe et a noté qu'une copie de cet exposé serait disponible après les sessions de l'UPOV sur le site web de l'UPOV.

12. Le Conseil se félicite de la signature par la délégation de la Türkiye du mandat relatif au module d'échange de rapports d'examen DHS de l'UPOV e-PVP.

Faits nouveaux concernant le projet de loi sur la protection des obtentions végétales des Émirats arabes unis

13. Le Conseil a examiné le document C/58/17.

14. Le Conseil:

(a) a noté que certaines dispositions du projet de loi sur la protection des variétés végétales des Émirats arabes unis, modifié en dernier lieu en 2024, contenaient des modifications par rapport au texte des dispositions correspondantes du projet de loi soumis au Conseil en 2020 (décision du Conseil par correspondance, initiée par la circulaire E-20/101 de l'UPOV du 28 juillet 2020) ;

(b) est convenu que les modifications introduites dans le projet de loi sur la protection des obtentions végétales des Émirats arabes unis, modifié en dernier lieu en 2024 (projet de loi de 2024), présenté à l'annexe II du document C/58/17, n'ont pas d'incidence sur les dispositions de fond de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV et, sous réserve de cet accord,

(c) a réaffirmé la décision de conformité du 28 juillet 2020 et demandé au Bureau de l'Union d'informer le gouvernement des Émirats arabes unis qu'une fois le projet de loi de 2024 adopté sans modification, l'instrument d'adhésion des Émirats arabes unis pourrait être déposé.

15. La délégation des Émirats arabes unis se félicite de la décision positive du Conseil en ce qui concerne l'examen des parties pertinentes du projet de loi sur la protection des obtentions végétales des Émirats arabes unis, modifié en dernier lieu en 2024, avec l'Acte de 1991 de la Convention UPOV. Il se réjouit à la perspective de travailler en étroite collaboration avec l'UPOV en vue de l'adhésion à la Convention UPOV et de coopérer avec les membres de l'Union.

Examen de la conformité de la loi sur la propriété intellectuelle, partie IV Nouvelle variété végétale, de la République démocratique populaire lao avec l'Acte de 1991 de la Convention UPOV

16. Le Conseil a examiné le document C/58/18.

17. Le Conseil a décidé de:

(a) prendre note de l'analyse figurant dans le document C/58/18 ;

(b) prendre une décision positive sur la conformité de la loi avec les dispositions de l'Acte de 1991, ce qui permet à la République démocratique populaire lao de déposer son instrument d'adhésion à l'Acte de 1991 ; et

(c) d'autoriser le Secrétaire général à informer le gouvernement de la République démocratique populaire lao de la décision susmentionnée.

18. La délégation de la République démocratique populaire lao se félicite de la décision positive du Conseil en ce qui concerne l'examen de la loi sur la propriété intellectuelle, partie IV Nouvelle variété végétale, du point de vue de sa conformité avec l'Acte de 1991 de la Convention UPOV. Elle se réjouit à la perspective de travailler en étroite collaboration avec l'UPOV en vue de l'adhésion à la Convention UPOV et de coopérer avec les membres de l'Union.

Rapport du président sur les travaux de la cent-deuxième session du Comité consultatif; adoption, le cas échéant, des recommandations élaborées par ce comité

19. Le Conseil a examiné le document C/58/15.

20. Sur la base des recommandations du Comité consultatif, le Conseil a autorisé l'utilisation d'UPOV e-PVP par les États et les organisations qui sont en train de devenir membres de l'UPOV, comme suit:

- (a) Avoir obtenu un avis positif du Conseil sur la conformité de la législation avec la Convention UPOV
- (b) L'utilisation d'e-PVP serait autorisée pendant une période d'essai de trois ans.
- (c) D'autres critères pourraient être établis pour garantir une utilisation efficace des ressources. L'utilisation d'UPOV e-PVP par tout État et toute organisation en passe de devenir membre de l'UPOV serait périodiquement rendue au Comité consultatif dans le document d'information intitulé "Situation concernant les États et les organisations intergouvernementales qui ont entamé la procédure d'adhésion à la Convention UPOV ou qui ont pris contact avec le Bureau de l'Union en vue d'obtenir une assistance pour l'élaboration de lois fondées sur la Convention UPOV".

21. Le représentant de l'Association for Plant Breeding for the Benefit of Society (APBEBES) a demandé, en ce qui concerne le point de l'ordre du jour du Comité consultatif intitulé "Compte rendu du Groupe de travail sur les orientations concernant les petits exploitants agricoles en lien avec l'utilisation à des fins privées et non commerciales (WG-SHF)", que le champ d'application du séminaire qui se tiendra en 2026 soit axé sur les termes de référence du WG-SHF.

22. La délégation du Japon est d'avis que le séminaire devrait se concentrer sur l'accès aux nouvelles variétés.

23. La Secrétaire générale adjointe de l'UPOV a rappelé que le Comité consultatif est convenu que le Bureau de l'Union s'adressera aux membres de l'UPOV qui ont pris la parole au cours de sa cent deuxième session afin de recenser des propositions pour le projet de programme ainsi que des exemples et des données à présenter au cours du séminaire. Elle a en outre noté que le Comité consultatif est convenu que les travaux du WG-SHF seraient canalisés en tant que contribution pour aider à l'organisation du séminaire en 2026. Sur cette base, elle a rappelé que le Comité consultatif était convenu qu'un projet de programme d'un séminaire serait présenté pour examen par le Comité consultatif lors de sa cent troisième session le 23 octobre 2025.

24. Le Conseil a pris note des travaux du Comité consultatif à sa cent deuxième session, tels que rapportés dans le document C/58/15.

Élaboration d'orientations et de documents proposés pour adoption par le Conseil

25. Le Conseil a examiné le document SESSIONS/2024/2 conjointement avec les conclusions du Comité technique (TC) à sa soixantième session, tenue à Genève les 21 et 22 octobre 2024 (voir le document TC/60/8 "Compte rendu") et les conclusions du Comité administratif et juridique (CAJ) à sa quatre-vingt-unième session, tenue à Genève le 23 octobre 2024 (voir le document CAJ/81/7 "Compte rendu").

I. DOCUMENTS PROPOSÉS POUR ADOPTION PAR LE CONSEIL EN 2024

Documents pour adoption par le Conseil, sous réserve de l'accord du TC et du CAJ

UPOV/INF/16: Logiciels échangeables (révision) (document UPOV/INF/16/13 Draft 1)

26. Le Conseil a noté que le TC et le CAJ, lors de leurs sessions en 2024, avaient approuvé la révision du document UPOV/INF/16/12 "Logiciels échangeables", sur la base du document UPOV/INF/16/13 Draft 1.

27. Le Conseil a adopté les révisions proposées au document UPOV/INF/16/12 "Logiciels échangeables", sur la base du document UPOV/INF/16/13 Draft 1.

UPOV/INF/22: Logiciels et matériels d'équipement utilisés par les membres de l'Union (révision)
(document UPOV/INF/22/11 Draft 1)

28. Le Conseil a noté que le TC et le CAJ, lors de leurs sessions en 2024, avaient approuvé la révision du document UPOV/INF/22/10 "Logiciels et matériels d'équipement utilisés par les membres de l'Union", sur la base du document UPOV/INF/22/11 Draft 1.

29. Le Conseil a adopté les révisions proposées au document UPOV/INF/22/10 "Logiciels et matériels d'équipement utilisés par les membres de l'Union", sur la base du document UPOV/INF/22/11 Draft 1.

UPOV/EXN/DEN: Notes explicatives sur les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV
(révision) (document SESSIONS/2024/2)

30. Le Conseil a noté que le TC et le CAJ, à leurs sessions de 2024, avaient approuvé la révision du document UPOV/EXN/DEN/3 "Notes explicatives sur les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV" avec la modification suivante (les ajouts sont indiqués en surbrillance et soulignés; et les suppressions sont indiquées en surbrillance et ~~biffées~~):

"c) ~~La~~ Les dénominations enregistrées d'une variété d'hybrides interspécifiques d'espèces parentales provenant de classes différentes au sein d'un genre doivent être ~~introduite~~ différentes des dénominations dans ~~toutes~~ les classes ~~au sein d'un genre~~ de ~~toutes les~~ espèces parentales. Le code UPOV pour une variété d'hybride interspécifique d'espèces parentales provenant de classes différentes au sein d'un genre doit être associé aux classes de dénominations variétales de toutes les espèces parentales.

31. Le Conseil a adopté une révision du document UPOV/EXN/DEN/3 "Notes explicatives sur les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV" (document UPOV/EXN/DEN/4), sur la base des propositions de révision présentées dans le document SESSIONS/2024/2, annexe I, section "Proposition: Nouvelles classes de dénominations variétales pour Prunus" avec les modifications approuvées par le TC et le CAJ.

TGP/7: Élaboration des principes directeurs d'examen (révision) (document SESSIONS/2024/2)

Libellé du texte standard supplémentaire (ASW) 3 "Précisions concernant le cycle de végétation"

32. Le Conseil a noté que le TC et le CAJ, lors de leurs sessions de 2024, avaient approuvé la révision du document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

33. Le Conseil a adopté une révision du document TGP/7/9 "Élaboration des principes directeurs d'examen", sur la base des propositions de modification présentées au paragraphe 20 du document SESSIONS/2024/2, reproduites ci-après (les ajouts sont signalés par un surlignage et un soulignement; les suppressions sont signalées par un surlignage et un ~~biffage~~):

"a) Espèces fruitières présentant une période de dormance clairement définie

"3.1.2 Le cycle de végétation est constitué par la durée d'une seule saison de végétation, qui commence avec la période de dormance, se poursuit par le débourrement (floraison ou croissance végétative), ~~se poursuit par~~ la floraison et la récolte des fruits et s'achève à la fin de lorsque la période de dormance suivante ~~commence par la formation des boutons de la nouvelle saison.~~"

TGP/12: Conseils en ce qui concerne certains caractères physiologiques (révision)
(document SESSIONS/2024/2)

Tableau d'équivalence entre les niveaux d'expression des caractères quantitatifs de résistance aux maladies qui figurent dans les principes directeurs d'examen

34. Le Conseil a noté que le TC et le CAJ, à leurs sessions de 2024, avaient approuvé la révision du document TGP/12 "Conseils en ce qui concerne certains caractères physiologiques" avec la modification suivante concernant la disposition des informations dans le tableau à présenter comme suit:

"Tableau 2: niveaux d'expression dans les principes directeurs d'examen et terminologie utilisée dans le secteur des semences de légumes:

<i>Niveaux d'expression dans les principes directeurs d'examen:</i>		
Résistance à [nom de la maladie]	note	Niveau
	1	absente ou faible
	2	moyenne
	3	élevée
<i>Terminologie utilisée dans le secteur des semences potagères:</i>		
Réaction d'une variété végétale à un ravageur spécifique ¹	sensibilité (S)	
	résistance intermédiaire (RI)	
	résistance élevée (HR)	

35. Le Conseil a adopté une révision du document TGP/12/4 "Conseils en ce qui concerne certains caractères physiologiques", sur la base des propositions de modification présentées dans le document SESSIONS/2024/2, annexe II, section "Proposition", avec les modifications approuvées par le TC et le CAJ.

Documents pour adoption par le Conseil, sous réserve de l'accord du CAJ

UPOV/EXN/PPM: Notes explicatives sur le matériel de reproduction ou de multiplication selon la Convention UPOV (révision) (document UPOV/EXN/PPM/2 Draft 1)

36. Le Conseil a noté que le CAJ, lors de sa session de 2024, avait approuvé la révision du document UPOV/EXN/PPM "Notes explicatives sur le matériel de reproduction ou de multiplication selon la Convention UPOV".

37. Le Conseil a adopté une révision du document UPOV/EXN/PPM/1 "Notes explicatives sur le matériel de reproduction ou de multiplication selon la Convention UPOV", sur la base des propositions de reproduction présentées dans le document UPOV/EXN/PPM/2 Draft 1.

Autres documents pour adoption par le Conseil

UPOV/INF/6: Orientations en vue de la préparation de lois fondées sur l'Acte de 1991 de la Convention UPOV (révision) (document SESSIONS/2024/2, annexe VI)

38. Le Conseil a noté que le CAJ, lors de sa session de 2024, avait approuvé les révisions proposées des documents UPOV/EXN/DEN/3 et UPOV/EXN/PPM/1.

39. Le Conseil a adopté une révision du document UPOV/INF/6 "Orientations en vue de l'élaboration de lois fondées sur l'Acte de 1991 de la Convention UPOV" (document UPOV/INF/6/7), sur la base des révisions du document UPOV/EXN/EDV/3 adoptées par le Conseil à sa session de 2023, et des révisions préparées des documents UPOV/EXN/DEN/3 et UPOV/EXN/PPM/1, telles qu'elles figurent à l'annexe VI du document SESSIONS/2024/2.

UPOV/INF/15: Document d'orientation destiné aux membres de l'UPOV (révision) (document C/58/15)
UPOV/INF/20: Règles concernant l'accès aux documents de l'UPOV (révocation) (document C/58/15)

40. Suite à la recommandation du Comité consultatif concernant la stratégie de communication (voir le document C/58/15 "Rapport du président sur les travaux de la cent-deuxième session du Comité consultatif; adoption, le cas échéant, des recommandations élaborées par ce comité"), le Conseil a décidé de:

- (a) supprimer la zone à accès restreint du site web de l'UPOV ;

¹ source: <https://worldseed.org/>

(b) retirer le document UPOV/INF/20 "Règles concernant l'accès aux documents de l'UPOV" ;

(b) réviser le document UPOV/INF/15 " Document d'orientation destiné aux membres de l'UPOV", comme indiqué ci-après:

PROPOSITIONS DE REVISION DU DOCUMENT UPOV/INF/15/3 "GUIDANCE FOR MEMBERS OF UPOV"
(DOCUMENT UPOV/INF/15/4)

PREMIÈRE PARTIE: RÔLE DES MEMBRES DE L'UPOV

Section 1: Notifications relatives aux représentants au Conseil et à leurs suppléants

[...]

Rôle du représentant

10. Les représentants au Conseil sont notamment chargés de désigner les personnes auprès des organes pertinents de l'UPOV, ~~ainsi que celles auxquelles il est donné accès aux documents de l'UPOV dans la zone d'accès restreint sur le site Web de l'UPOV (voir les règles concernant l'accès aux documents de l'UPOV: document UPOV/INF/20).~~

11. Lorsqu'il reçoit la notification, le Bureau de l'Union

~~a) communique au représentant officiellement nommé l'identifiant et le mot de passe attribués à ce membre de l'Union. L'identifiant et le mot de passe permettent d'accéder à la zone d'accès restreint du site Web de l'UPOV afin de télécharger les documents (<http://www.upov.int/restrict/meetings/fr/>);~~

~~ba) attire l'attention du représentant sur le diagramme des organes de l'UPOV (<http://www.upov.int/about/fr/organigram.html>) et demande au représentant de lui communiquer les noms et coordonnées des "personnes désignées" auprès du Conseil, du Comité consultatif, du Comité administratif et juridique (CAJ), du Comité technique (TC) et des groupes de travail techniques (TWP). Le Bureau de l'Union, si besoin est, joint la liste existante à l'intention du membre intéressé de l'Union, pour confirmation ou mise à jour. Les personnes désignées par le représentant reçoivent une copie des invitations à assister aux sessions des organes pertinents de l'UPOV et des notifications correspondantes relatives à la diffusion des documents pour ces sessions;~~

~~c) envoie une copie des règles concernant l'accès aux documents de l'UPOV (document UPOV/INF/20) afin de guider le représentant en ce qui concerne la communication de l'identifiant et du mot de passe. Toute personne provenant du membre de l'Union qui dépose auprès du Bureau de l'Union une demande d'accès aux documents figurant dans la zone d'accès restreint du site Web de l'UPOV, est invitée à prendre contact avec le représentant; et~~

~~cb) demande au représentant de lui fournir les coordonnées du service chargé d'octroyer les droits d'obteneur conformément à l'article 30.1)ii) de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV, à des fins de publication sous la rubrique "Répertoire des services de protection des obtentions végétales" du site Web de l'UPOV (http://www.upov.int/members/en/pvp_offices.html).~~

41. Le représentant de l'Association for Plant Breeding for the Benefit of Society (APBREBES) félicite l'UPOV pour sa décision de supprimer la zone d'accès restreint de son site web et encourage la participation ouverte à tous aux réunions, y compris celles du Comité consultatif.

UPOV/INF-EXN: Liste des documents UPOV/INF-EXN et date de la version la plus récente de ces documents (révision) (document UPOV/INF-EXN/18 Draft 1)

42. Le Conseil adopte les révisions proposées au document UPOV/INF-EXN "Liste des documents UPOV/INF-EXN et date de la version la plus récente de ces documents", sur la base du document UPOV/INF-EXN/18 Draft 1.

TGP/0: Liste des documents TGP et date de la version la plus récente de ces documents (révision) (document TGP/0/16 Draft 1)

43. Le Conseil a adopté les révisions proposées au document TGP/0 "Liste des documents TGP et date de la version la plus récente de ces documents", sur la base du document TGP/0/16 Draft 1.

II. QUESTIONS SOUMISES À L'EXAMEN DU COMITÉ TECHNIQUE

44. Le Conseil a pris note des faits nouveaux concernant d'éventuelles révisions futures des documents d'orientation et d'information examinés par le TC, comme indiqué aux paragraphes 43 à 62 du document SESSIONS/2024/2.

États financiers pour 2023

45. Le Conseil a approuvé les États financiers pour 2023, tels que présentés dans le document C/58/9.

Rapport sur la performance de l'UPOV en 2022-2023

46. Le Conseil a pris note du Rapport sur la performance de l'UPOV en 2022-2023 figurant dans le document C/58/2.

Rapport du vérificateur externe des comptes

47. Le Conseil a examiné le document C/58/10.

48. Le Conseil a pris note des informations contenues dans le rapport du vérificateur externe des comptes, tel que présenté dans le document C/58/10, en liaison avec un rapport oral de M. Peter Cassidy, National Audit Office, Royaume-Uni.

49. Le Conseil a exprimé sa gratitude au National Audit Office du Royaume-Uni pour avoir agi en tant que vérificateur externe des comptes de l'UPOV.

Procédure de nomination du vérificateur externe des comptes

50. Le Conseil a examiné le document C/58/14.

51. Le Conseil a rappelé que:

- (a) l'Assemblée générale de l'OMPI a tenu sa soixante-quatrième session (64^e session ordinaire) à Genève du 6 au 14 juillet 2023 et "a nommé la Commission d'audit de l'Indonésie en qualité de vérificateur externe des comptes de l'OMPI pour une période de six ans commençant le 1^{er} janvier 2024" ;
- (b) le Conseil, lors de sa cinquante-septième session ordinaire, tenue à Genève le 27 octobre 2023, a désigné la Suisse, avec son consentement, vérificateur externe des comptes de l'UPOV, pour une année, de janvier 2024 à décembre 2024 ;
- (c) Le Conseil a en outre noté que tous les membres de l'Union participeraient aux futures consultations relatives à une proposition de nomination du vérificateur externe des comptes de l'UPOV.

52. En raison des circonstances extraordinaires et exceptionnelles dans lesquelles aucun vérificateur général des comptes (ou fonctionnaire ayant un titre équivalent) des États membres de l'UPOV qui ont été consultés n'a manifesté d'intérêt pour la vérification des comptes de l'UPOV à partir de l'année civile 2025 jusqu'en 2029, le Conseil est convenu de la marche à suivre suivante:

1. Sous réserve de l'accord de la Commission d'audit de l'Indonésie, proposer au Conseil de désigner la Commission d'audit de l'Indonésie comme vérificateur externe des comptes de l'UPOV pour vérifier les comptes de l'UPOV pour les années civiles 2025-2029.
2. Si le Conseil en décide ainsi, demander au Bureau de l'Union d'informer la Commission d'audit de l'Indonésie de la décision du Conseil et d'inviter la Commission d'audit de l'Indonésie à considérer la désignation susmentionnée.
3. Si la Commission d'audit de l'Indonésie accepte la désignation, le Bureau de l'Union en informera le Conseil.

4. La procédure de désignation du vérificateur externe des comptes de l'UPOV est de nature administrative et n'a pas trait aux dispositions de fond relatives aux droits d'obtenteur énoncées dans l'Acte de 1991 et l'Acte de 1978 de la Convention UPOV. Par conséquent, le Conseil doit considérer que la désignation du vérificateur externe des comptes de l'UPOV par un État non membre de l'UPOV, mais membre de l'OMPI, est une décision ad hoc exceptionnelle qui ne constituerait en aucune manière un précédent pour les décisions futures du Conseil.
5. Sur la base de ce qui précède, le Conseil demande au Bureau de l'Union de proposer d'éventuelles modifications des dispositions du Règlement financier et du règlement d'exécution du Règlement financier de l'UPOV (document UPOV/INF/4/6) relatives à la nomination du vérificateur externe des comptes, pour examen par le Conseil lors de sa session d'octobre 2025.
6. Cette décision exceptionnelle est prise pour assurer le bon fonctionnement de la Convention UPOV (article 26.5)x de l'Acte de 1991 et article 21.h) de l'Acte de 1978 de la Convention).

Arriérés de contributions au 30 septembre 2024

53. Le Conseil a examiné le document C/58/11.
54. Le Conseil a pris note de l'état des paiements des contributions au 30 septembre 2024 et a constaté qu'en raison de paiements récents, le Chili, la Macédoine du Nord, l'Uruguay, l'Ouzbékistan et la République de Corée n'avaient pas d'arriérés.

Programme des réunions

Approbation des programmes de travail du Comité administratif et juridique, du Comité technique et des groupes de travail techniques

55. Le Conseil a examiné le document C/58/12 et a entendu un exposé oral du président du CAJ sur les travaux de la quatre-vingt-unième session du CAJ, sur la base du document CAJ/81/7 "Compte rendu".
56. Le Conseil a approuvé le programme de travail de la quatre-vingt-deuxième session du CAJ, tel que présenté dans le rapport de la quatre-vingt-unième session du CAJ (voir document CAJ/81/7 "Compte rendu", paragraphe 61).
57. Le Conseil a pris note des travaux du Comité technique (TC) et des groupes de travail techniques (TWP), ainsi que de la présentation orale faite par le président du TC sur les travaux de la soixantième session du TC, sur la base du document TC/60/8 "Compte rendu".
58. Le Conseil a approuvé les travaux du TC et les programmes de travail des TWP tels qu'ils figurent dans le document TC/60/8 "Compte rendu".

Calendrier des réunions en 2024

59. Le Conseil a examiné le document C/58/8 et la recommandation formulée par le Comité consultatif à sa cent deuxième session, telle qu'elle est rendue dans le document C/58/15.
60. Le Conseil a approuvé le calendrier des réunions en 2025, ainsi que les dates provisoires des réunions en 2026 et 2027, tels qu'ils figurent dans le document C/58/8, avec les modifications suivantes:

DATES DES RÉUNIONS EN 2025

MARS 2025

Lundi, 17	EAM/5 (réunion virtuelle)
Mardi 18 et mercredi 19	TC-EDC (réunion virtuelle)
Jeudi, 20	WG-HRV/7 (réunion virtuelle)
Vendredi, 21	WG-SHF/7 (réunion virtuelle)
Lundi 31 [au jeudi 3 avril]	TWO/57 (Roelofarendsveen, Royaume des Pays-Bas)

AVRIL 2025

Du lundi 7 au jeudi 10

Du lundi 28 au jeudi 1^{er} mai

TWM/3 (réunion virtuelle), Beijing, Chine (réunion hybride)

OCTOBRE 2025

Mardi 14 et jeudi 16

Dimanche 19 et lundi 20 (soirée)

Lundi 20

Lundi 20 (soir)

Mardi, 21

Mardi 21 (soir)

Mercredi 22 (matin)

Mercredi 22 (après-midi)

Jeudi, 23

Vendredi, 24

TC-EDC (réunions virtuelles)

TC-EDC (réunions hybrides)

TC/61

TC-EDC

TC/61

EAM/6 (réunion hybride)

CAJ/82

Séminaire sur la coopération avec les obtenteurs dans le cadre de l'examen DHS

CC/103

C/59

DATES PROVISOIRES DES RÉUNIONS EN 2026

JANVIER 2026 (semaine 3)

Lundi 12 et mercredi 14

Mardi 13 et jeudi 15

TC-EDC (réunion virtuelle)

MARS 2026 (semaine 12)

Mardi 17 et mercredi 18

Jeudi, 19

TC-EDC (réunion virtuelle)

OCTOBRE 2026

[Date à convenir]

Séminaire sur [titre à convenir]

Questions pour information:

61. Le Conseil a pris note des documents suivants sous le point 15 "Questions pour information", qui ont été publiés pour information sur la page web du C/58:

- (a) Rapport sur les activités menées pendant les neuf premiers mois de 2024 (document C/58/3).
- (b) Situation dans les domaines législatif, administratif et technique:
 - (i) Rapports des représentants des membres et des observateurs (document C/58/13)
 - (ii) Coopération en matière d'examen (document C/58/5) ; Liste des taxons protégés par les membres de l'Union (document C/58/6) ; Statistiques sur la protection des obtentions végétales pour la période 2019-2023 (document C/58/7).

62. Le Conseil a approuvé la proposition selon laquelle, à partir de 2025, le Bureau de l'Union mettrait en œuvre un moyen plus efficace de recueillir et de présenter les informations prioritaires des membres et des observateurs de l'UPOV.

63. Le Conseil a pris note de la présentation orale faite par le Bureau de l'Union concernant les informations contenues dans les documents C/58/5 "Coopération en matière d'examen" et C/58/6 "Liste des taxons protégés et statistiques en matière de protection des obtentions végétales", publiées sur le site Web de l'UPOV (voir le lien: [PVP Data & Statics](#)).

Communiqué de presse

64. Le Conseil a pris note du projet de communiqué de presse, tel qu'il figure dans le document C/58/16.

65. Le Conseil est convenu de mettre fin à la procédure d'adoption de communiqués de presse et d'inviter le Bureau de l'Union à préparer des bulletins d'information rendant compte des faits nouveaux intéressant la protection des variétés végétales et l'UPOV.

Départs à la retraite

66. Le président rend compte du fait que Mme Janice Cook Robbins, directrice de la Division des finances, prendra sa retraite avant la prochaine session du Conseil ; il lui adresse ses remerciements, au nom du Conseil de l'UPOV, et lui souhaite une longue et heureuse retraite.

67. Le président rend également compte du fait que Mme Päivi Mannerkorpi et M. Dirk Theobald, délégués de l'Union européenne, prendront leur retraite avant la prochaine session du Conseil. Le président remercie Mme Mannerkorpi et M. Theobald, au nom du Conseil, pour leur contribution aux travaux de l'UPOV et leur souhaite une longue et heureuse retraite.

68. Le président rend compte du fait que Mme Ariane Besse prendra sa retraite en mai 2025, après 30 ans de bons et loyaux services à l'UPOV ; il lui adresse ses remerciements, au nom du Conseil de l'UPOV, et lui souhaite une longue et heureuse retraite.

69. Le Secrétaire général remet une médaille d'or de l'UPOV à Mme Ariane Besse et la Secrétaire générale adjointe exprime sa gratitude pour la contribution et l'engagement d'Ariane dans les travaux de l'UPOV.

[Les annexes suivent]

ANNEXE I

REMARQUES LIMINAIRES DE M. DAREN TANG, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,
LORS DE LA CINQUANTE-HUITIÈME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL

Président Yehan Cui,
Excellences,
Mesdames et Messieurs les délégués,

2023 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée. Les niveaux de gaz à effet de serre ont atteint de nouveaux sommets. La chaleur des océans a battu de nouveaux records, le niveau des mers a continué à augmenter et les glaciers ont continué à reculer.

Dans le même temps, plus de 860 millions de personnes souffrent d'une grave insécurité alimentaire. En Afrique, près de 60 % de la population est en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave. Nous vivons une période troublée, mais l'heure n'est pas au désespoir. Nous devons au contraire nous retrousser les manches pour soutenir l'innovation agricole afin que l'ingéniosité, l'invention et le dynamisme de l'homme puissent nous aider à relever nos nombreux défis.

Il y a déjà des raisons d'être optimiste.

Une enquête récente menée auprès d'experts du secteur des semences a révélé que 9 personnes sur 10 pensent que nous continuerons à développer des cultures plus résistantes et plus productives.

À plus grande échelle, selon le dernier Compte rendu mondial de la propriété intellectuelle de l'OMPI, les demandes de propriété intellectuelle liées à l'innovation agricole ont bondi de 36 000 en 2008 à 136 000 en 2021.

Plus près de nous, nous constatons une augmentation similaire des demandes de protection d'obtentions végétales (POV).

Les demandes ont augmenté de 80 % au cours des huit dernières années, avec près de 200 000 titres en vigueur. Les demandes ont augmenté de 7 % l'année dernière, avec près de 29 000 demandes enregistrées. Il s'agit du taux de croissance le plus élevé de toutes les demandes de titres de propriété intellectuelle.

La Chine reste le moteur le plus important, avec une nouvelle hausse de 25 % des demandes l'année dernière. Mais ce n'est pas le seul moteur de croissance. Des économies aussi diverses que le Kenya, la République de Corée, le Nicaragua, les Pays-Bas, la Pologne, l'Afrique du Sud et le Viet Nam ont également connu une croissance à deux chiffres l'année dernière.

Ces développements montrent que de plus en plus d'obteneurs - de toutes tailles et de tous lieux - se tournent vers la POV pour débloquer l'innovation, stimuler la productivité et soutenir le progrès économique et social.

Aujourd'hui, je tiens à souligner comment l'UPOV, sous sa nouvelle direction, défend un système de protection des obtentions végétales qui favorise l'innovation, stimule l'investissement et soutient un avenir plus durable.

Je me concentrerai sur les trois piliers du plan d'activité stratégique de l'UPOV - l'union des parties prenantes, la sensibilisation et l'assistance, et la prestation de services.

Le premier pilier met en évidence le rôle de l'UPOV en tant que rassembleur des membres et des parties prenantes - des efforts qui gagnent en importance à mesure que l'utilisation du système UPOV se répand dans le monde. Nous avons récemment accueilli l'Arménie en tant que 79^{ème} membre de l'UPOV et nous avons aujourd'hui des points importants à l'ordre du jour concernant les procédures d'adhésion de la République démocratique populaire lao et des Émirats arabes unis.

Avec l'augmentation du nombre de membres et de demandes, l'importance du travail de ce Conseil, de nos comités et de nos groupes de travail ne fera que croître.

Les travaux de l'UPOV doivent également être replacés dans leur contexte international plus large, et notamment dans leur lien étroit avec les objectifs de développement mondiaux.

L'agriculture étant concernée par les 17 objectifs de développement durable, à l'exception de deux d'entre eux, le travail de l'UPOV est un catalyseur horizontal des objectifs de développement durable et permet de relever les défis mondiaux communs tels que la faim, le changement climatique et le développement durable.

Pour concrétiser cela, nous devons intensifier nos travaux avec d'autres agences et parties prenantes, en travaillant de manière multipartite et inclusive.

Cette semaine, nous avons entendu parler de l'importance de fournir aux agriculteurs des variétés résistantes aux maladies, ainsi que de la nécessité pour l'UPOV - et ses membres - de renforcer la coopération internationale en matière d'innovation dans ce domaine.

Avec l'émergence de nouvelles technologies, il est également important que nous les exploitions pour le bien du monde. Nous avons également entendu parler de l'importance de l'analyse d'images, de la saisie automatisée de données et des technologies de pointe, y compris l'intelligence artificielle, dans l'évaluation des variétés végétales.

Il est essentiel que l'UPOV continue à devancer ces tendances. L'initiative d'analyse de l'horizon convenue par le Comité consultatif aidera à orienter ces efforts et à déterminer comment l'UPOV devrait évoluer pour soutenir les progrès continus dans le domaine de la sélection végétale.

Le deuxième pilier se concentre sur la sensibilisation, la formation et l'assistance.

Notre désir et notre capacité à nous engager au-delà de notre communauté d'experts et à communiquer sur la valeur de notre travail à un public plus large sont essentiels à la poursuite de notre pertinence et de notre succès. Pour ce faire, nous devons communiquer sur la valeur de notre travail, en partageant des histoires sur la façon dont notre travail a touché la vie des gens, à travers des canaux qui sont utilisés par eux.

L'une de ces histoires est celle du Dr Mary Mgonja, de la République-Unie de Tanzanie. Son parcours dans le domaine de la sélection végétale a commencé par une détermination sans faille à faire carrière dans l'un des domaines les plus difficiles de l'agriculture. Aujourd'hui, son entreprise de sélection végétale, Namburi, produit chaque année des centaines de tonnes de semences de maïs et de sorgho, ce qui profite à quelque 40 000 agriculteurs et a conduit à la création de plus de 40 champs de démonstration dans tout le pays. Des histoires comme celle de Mme Mary donnent vie à notre travail et sensibilisent les 99 % de personnes qui ne connaissent pas l'UPOV et l'importance de la sélection végétale.

En ce qui concerne la formation et l'appui, 16 États ont demandé une assistance législative cette année, ce qui porte le total à 34 au cours des deux dernières années. Ce chiffre comprend 28 pays qui ne sont pas encore membres de l'UPOV, ce qui témoigne d'un intérêt croissant pour notre travail.

Au-delà du soutien bilatéral, nous nous engageons également auprès de plateformes régionales. Par exemple, cette année, nous avons organisé avec succès un atelier régional sur la protection des obtentions végétales pour l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO), auquel ont participé des représentants des 22 États membres de l'ARIPO.

Au sein des pays, nous devons également faire appel à des experts nationaux. Outre notre série régulière de cours d'apprentissage, le programme de certificat UPOV PVP a été lancé en avril et a été bien accueilli. Conçu pour les fonctionnaires chargés de la protection des obtentions végétales, le personnel de bureau, les examinateurs et d'autres praticiens, 42 certificats ont été délivrés au cours des cinq premiers mois d'activité. Nous apprécions grandement l'engagement enthousiaste des membres et des parties prenantes. À l'avenir, nous continuerons à trouver de nouveaux moyens d'élargir l'engagement avec l'UPOV et de fournir à vos experts et obtenteurs les compétences dont ils ont besoin pour maximiser le potentiel de la protection des obtentions végétales.

Le troisième pilier concerne la fourniture de services de haute qualité aux membres de l'UPOV. Depuis son lancement en septembre dernier, UPOV e-PVP, notre service numérique de demande et d'administration, a fait des progrès considérables. Douze services, dont le Brésil, le Canada, l'UE, le Japon, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis d'Amérique, se sont engagés à utiliser le module d'échange DHS, et trois - le Ghana, le Royaume-Uni et le Viet Nam - se sont engagés à utiliser le service d'administration e-PVP.

Comme ce système facilite une collaboration plus efficace - comme l'échange récent de sept rapports DHS entre les Pays-Bas et le Viet Nam - nous sommes convaincus que l'engagement continuera à croître, et nous sommes prêts à soutenir les membres et les utilisateurs à cet égard.

En outre, nous avons constaté une augmentation de 4% des demandes soumises via UPOV PRISMA et une hausse de près de 40% du nombre d'utilisateurs de services généraux de notre base de données PLUTO. La valeur de l'engagement des membres et des parties prenantes pour faire avancer ces projets ne peut être surestimée, ces outils numériques contribuant à élargir l'accès à la protection des obtentions végétales et à faire en sorte que ses avantages atteignent le niveau local. Bien que ces chiffres soient un bon début, nous pensons que nous pouvons faire plus pour stimuler l'utilisation de ces services, et nous travaillerons en étroite collaboration avec les membres pour intensifier nos efforts dans ce domaine.

En fin de compte, notre objectif dans tous ces domaines de travail est d'avoir un impact. La protection des obtentions végétales n'est pas seulement une question technique pour ceux qui sont plongés dans les mystères du système de l'UPOV. Au contraire, l'UPOV est un lien vital dans nos efforts pour faire face à la sécurité alimentaire, au changement climatique, à la santé mondiale, à la réduction de la pauvreté et à d'autres défis.

Travaillons donc ensemble, en partenariat et en tant que famille UPOV soudée qui nous caractérise, pour renforcer la protection des obtentions végétales, approfondir l'engagement de l'UPOV dans le monde et stimuler l'innovation agricole dans l'intérêt de tous.

Merci.

[L'annexe II suit]

ANNEXE II

INTERVENTION DE MME VARSIK MARTIROSYAN, CHEF,
DÉPARTEMENT DE LA PRODUCTION VÉGÉTALE, MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

POUR LE COMPTE DE:
MME TATEVIK SARGSYAN,
MINISTRE ADJOINTE, MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, ARMÉNIE,
LORS DE LA CINQUANTE-HUITIÈME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL

Président distingué,
Mesdames et Messieurs,

J'ai le plaisir de m'adresser à vous aujourd'hui alors que l'Arménie est devenue le 79e membre de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV). Cette étape témoigne de la volonté de l'Arménie de faire progresser son secteur agricole et de soutenir une croissance économique durable.

En adhérant à l'UPOV, l'Arménie s'aligne non seulement sur les normes internationales, mais s'engage également à prendre des mesures visant à donner à ses sélectionneurs, agriculteurs et entrepreneurs les moyens de réussir sur un marché mondial compétitif. La protection des obtentions végétales est essentielle pour stimuler la productivité et garantir que les variétés végétales issues de la recherche scientifique en agriculture sont effectivement sauvegardées. Pour l'Arménie, cela signifie débloquer des opportunités pour cultiver des variétés végétales nouvelles et améliorées qui sont résilientes, à haut rendement et adaptées au climat, ce qui est impératif pour renforcer la sécurité alimentaire et le développement rural.

Notre adhésion à l'UPOV encouragera davantage les investissements étrangers dans l'agriculture arménienne en fournissant un cadre juridique solide pour la protection des droits de propriété intellectuelle dans le domaine de la sélection végétale. Cette protection n'est pas seulement un outil de développement économique, mais aussi une voie vers des pratiques agricoles plus durables. Elle permettra aux agriculteurs arméniens d'accéder à des semences de meilleure qualité, d'accroître leur productivité et de contribuer au rôle de l'Arménie dans le renforcement de la sécurité alimentaire régionale.

Nous sommes conscients que l'adhésion à l'UPOV ne nous offre pas seulement de grandes possibilités, mais qu'elle nous confère également d'importantes responsabilités. Alors que nous intégrons les principes de l'UPOV dans notre législation nationale, nous nous engageons à équilibrer les intérêts de toutes les parties prenantes afin de garantir que chacun bénéficie des progrès que nous réalisons.

En conclusion, j'aimerais exprimer la sincère gratitude de l'Arménie à la communauté de l'UPOV pour nous avoir accueillis au sein de cette organisation estimée. Nous nous réjouissons de travailler avec tous nos partenaires pour créer un avenir où l'innovation agricole prospère, le développement durable est atteint et nos agriculteurs et sélectionneurs sont habilités à contribuer à un secteur agricole plus résilient. Le Gouvernement arménien est pleinement déterminé à collaborer avec tous les États membres, le Secrétariat de l'UPOV et les autres parties prenantes dans un esprit d'unité et de partenariat, afin de faire progresser collectivement la vision commune d'un monde durable et progressiste, dont les générations futures bénéficieront.

Merci.

[L'annexe III suit]

ANNEXE III

LISTE DES PARTICIPANTS / LIST OF PARTICIPANTS /
TEILNEHMERLISTE / LISTA DE PARTICIPANTES

(dans l'ordre alphabétique des noms français des membres /
in the alphabetical order of the French names of the Members /
in alphabetischer Reihenfolge der französischen Namen der Mitglieder /
por orden alfabético de los nombres en francés de los miembros)

I. MEMBRES / MEMBERS / VERBANDSMITGLIEDER / MIEMBROS

ALBANIE / ALBANIA / ALBANIEN / ALBANIA

Luiza SALLAKU (Ms.), Director, Ministry of Agriculture and Rural Development, Tirana
(e-mail: Luiza.Sallaku@eshff.gov.al)

Alban ISUFI (Mr.), Head, Seed and Seedlings and Fertilizers Sector, Ministry of Agriculture and Rural Development, Tirana
(e-mail: alban.isufi@bujqesia.gov.al)

ALLEMAGNE / GERMANY / DEUTSCHLAND / ALEMANIA

Elmar PFÜLB (Mr.), President, Bundessortenamt, Hannover
(e-mail: postfach.praesident@bundessortenamt.de)

Beate RÜCKER (Ms.), Head of Division, Federal Plant Variety Office, Bundessortenamt, Hanover
(e-mail: bsa@bundessortenamt.de)

ARGENTINE / ARGENTINA / ARGENTINIEN / ARGENTINA

María Laura VILLAMAYOR (Sra.), Directora de Asuntos Jurídicos y Coordinadora de Relaciones Institucionales e Interjurisdiccionales, Instituto Nacional de Semillas (INASE), Secretaría de Agricultura, Ganadería, Pesca y Alimentación, Buenos Aires
(e-mail: mlvillamayor@inase.gob.ar)

ARMÉNIE / ARMENIA / ARMENIEN / ARMENIA

Varsik MARTIROSYAN (Ms.), Head, Department of plant production, Ministry of Agriculture, Yerevan
(e-mail: vmartirosyan@mineconomy.am)

AUSTRALIE / AUSTRALIA / AUSTRALIEN / AUSTRALIA

Isabel Louise WARD (Ms.), Assistant Director, Policy & International Affairs, IP Australia, Phillip
(e-mail: Isabel.Ward@ipaaustralia.gov.au)

Van Hai LE (Mr.), Assistant Director, Plant Breeders' Rights Section, IP Australia, Phillip
(e-mail: hai.le@ipaaustralia.gov.au)

AUTRICHE / AUSTRIA / ÖSTERREICH / AUSTRIA

Birgit GULZ-KUSCHER (Ms.), Legal Advisor for Seed Law and Plant Variety Protection Law, Bundesministerium für Land- und Forstwirtschaft, Regionen und Wasserwirtschaft, Wien
(e-mail: birgit.gulz-kuscher@bml.gv.at)

BÉLARUS / BELARUS / BELARUS / BELARÚS

Uladzimir BEINIA (Mr.), Director, State Inspection for Testing and Protection of Plant Varieties, Minsk
(e-mail: belsort@mail.ru)

Tatsiana SIAMASHKA (Ms.), Deputy Director, State Inspection for Testing and Protection of Plant Varieties, Minsk
(e-mail: belsort@mail.ru)

Maryna SALADUKHA (Ms.), Deputy Head, International Cooperation Department, State Inspection for Testing and Protection of Plant Varieties, Minsk
(e-mail: belsort@mail.ru)

BELGIQUE / BELGIUM / BELGIEN / BÉLGICA

Shannah BOENS (Ms.), Attaché, FPS Economy, Bruxelles
(e-mail: shannah.boens@economie.fgov.be)

BOLIVIE (ÉTAT PLURINATIONAL DE) / BOLIVIA (PLURINATIONAL STATE OF) /
BOLIVIEN (PLURINATIONALER STAAT) / BOLIVIA (ESTADO PLURINACIONAL DE)

Ramiro Fernando FIGUEREDO QUISBER (Sr.), Director Nacional de Semillas, Instituto Nacional de Innovación Agropecuaria y Forestal (INIAF), La Paz
(e-mail: rffigueredoq@gmail.com)

José Luis VACAFLOR DOMÍNGUEZ (Sr.), Responsable Nacional de Fiscalización y Registros de Semillas, Instituto Nacional de Innovación Agropecuaria y Forestal (INIAF), La Paz
(e-mail: joseluisvacaflor@hotmail.com)

BRÉSIL / BRAZIL / BRASILIEN / BRASIL

Stefânia PALMA ARAUJO (Ms.), Coordinator, Plant Variety Protection Office, National Plant Variety Protection Service, Serviço Nacional de Proteção de Cultivares (SNPC), Brasília
(e-mail: stefania.araujo@agro.gov.br)

Maria José PARON (Ms.), Federal Agricultural Inspector, Ministry of Agriculture and Livestock, Brasília
(e-mail: maria.paron@agro.gov.br)

CANADA / CANADA / KANADA / CANADÁ

Anthony PARKER (Mr.), Commissioner, Plant Breeders' Rights Office, Canadian Food Inspection Agency (CFIA), Ottawa
(e-mail: anthony.parker@inspection.gc.ca)

Marc DE WIT (Mr.), Policy and Program Team Leader, Plant Breeders' Rights Office, Canadian Food Inspection Agency (CFIA), Ottawa
(e-mail: Marc.deWit@Inspection.gc.ca)

Renée CLOUTIER (Ms.), Examiner, Plant Breeders' Rights Office, Canadian Food Inspection Agency (CFIA), Ottawa
(e-mail: Renee.Cloutier@inspection.gc.ca)

CHILI / CHILE / CHILE / CHILE

Manuel Antonio TORO UGALDE (Sr.), Jefe Sección, Registro de Variedades Protegidas, Departamento de Semillas y Plantas, Servicio Agrícola y Ganadero (SAG), Santiago de Chile
(e-mail: manuel.toro@sag.gob.cl)

CHINE / CHINA / CHINA / CHINA

Yehan CUI (Mr.), Chief Agronomist, Development Center of Science and Technology (DCST), Ministry of Agriculture and Rural Affairs (MARA), Beijing
(e-mail: cuiyehan@agri.gov.cn)

Yongqi ZHENG (Mr.), Director, Laboratory of Molecular Identification of Plant Varieties, Science and Technology Development Center (Office for Protection of New Varieties of Plant), National Forestry and Grassland Administration of China (NFGA), Beijing
(e-mail: zyq8565@126.com)

Hao TANG (Mr.), Division Director, Division of Plant Variety Protection, Development Center of Science and Technology, Ministry of Agriculture and Rural Affairs (MARA), Beijing
(e-mail: tanghao1973@126.com)

Boxuan WU (Mr.), Senior Program Officer, International Cooperation Department, China National Intellectual Property Administration (CNIPA), Beijing
(e-mail: wuboxuan@cnipa.gov.cn)

Yuxia LIU (Ms.), Consultant, Science and Technology Development Center, Office for Protection of New Varieties of Plants, National Forestry and Grassland Administration of China (NFGA), Beijing
(e-mail: kjzxlyx@163.com)

Hua DENG (Ms.), Assistant professor, Chinese Academy of Forestry, Ministry of Agriculture and Rural Affairs (MARA), Beijing
(e-mail: denghua@caf.ac.cn)

COLOMBIE / COLOMBIA / KOLUMBIEN / COLOMBIA

Alfonso Alberto ROSERO (Sr.), Director Técnico de Semillas, Subgerencia de Protección Vegetal, Instituto Colombiano Agropecuario (ICA), Bogotá
(e-mail: alberto.rosero@ica.gov.co)

DANEMARK / DENMARK / DÄNEMARK / DINAMARCA

Kristine Bech KLINDT (Ms.), Team Leader, Plants & Biosecurity, The Danish Agricultural Agency, Copenhagen

(e-mail: planter&biosikkerhed@lbst.dk)

Line Klingenberg KRUSE (Ms.), Academic Officer, The Danish Agricultural Agency, Copenhagen

(e-mail: likrus@lbst.dk)

ÉGYPTE / EGYPT / ÄGYPTEN / EGIPTO

Shymaa ABOSHOSHA (Ms.), Agricultural Engineer, Plant Variety Protection Office (PVPO), Central Administration for Seed Testing and Certification (CASC), Giza

(e-mail: sh_z9@hotmail.com)

ESPAGNE / SPAIN / SPANIEN / ESPAÑA

José Antonio SOBRINO MATÉ (Sr.), Subdirector General de Medios de Producción Agrícolas, Oficina Española de Variedades Vegetales (MPA y OEVV), DG Producciones y Mercados Agrarios, Ministerio de Agricultura y Pesca, Alimentación (MAPA), Madrid

(e-mail: jasobrino@mapa.es)

Carlos SANZ ZUDAIRE (Mr.), Head of Registry, Oficina Española de Variedades Vegetales (MPA y OEVV), Madrid

(e-mail: csanz@mapa.es)

ESTONIE / ESTONIA / ESTLAND / ESTONIA

Laima PUUR (Ms.), Adviser, Organic Farming and Seed Department, Estonian Agricultural and Food Board, Viljandi

(e-mail: laima.puur@pta.agri.ee)

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE / UNITED STATES OF AMERICA / VEREINIGTE STAATEN VON AMERIKA / ESTADOS UNIDOS DE AMÉRICA

Christian HANNON (Mr.), Senior Patent Attorney, Office of Policy and International Affairs (OPIA), United States Patent and Trademark Office (USPTO), Alexandria

(e-mail: christian.hannon@uspto.gov)

Ruihong GUO (Ms.), Deputy Administrator, AMS, Science & Technology Program, United States Department of Agriculture (USDA), Washington D.C.

(e-mail: ruihong.guo@usda.gov)

Jeffery HAYNES (Mr.), Commissioner, Plant Variety Protection Office, AMS, Science & Technology Program, United States Department of Agriculture (USDA), Washington D.C.

(e-mail: Jeffery.Haynes@usda.gov)

FÉDÉRATION DE RUSSIE / RUSSIAN FEDERATION / RUSSISCHE FÖDERATION / FEDERACIÓN DE RUSIA

Anastasiia TOROPOVA (Ms.), Second Secretary, Permanent Mission, Geneva

(e-mail: toropovaaa1@yandex.ru)

Ivan TARUTIN (Mr.), Third Secretary, Permanent Mission, Geneva

(e-mail: Tarutin.ivan@gmail.com)

FINLANDE / FINLAND / FINNLAND / FINLANDIA

Tarja Päivikki HIETARANTA (Ms.), Senior Specialist, Plant Variety Registration, Finnish Food Authority, Loimaa

(e-mail: tarja.hietaranta@ruokavirasto.fi)

FRANCE / FRANCE / FRANKREICH / FRANCIA

Antoine KATALAYI MULELI (M.), Chargé de mission sélection végétale, qualité des semences et protection intellectuelle, Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, Paris

(e-mail: antoine.katalayi-muleli@agriculture.gouv.fr)

Yvane MERESSE (Mme), Responsable de l'Instance Nationale des Obtentions Végétales (INOV), Groupe d'Étude et de Contrôle des Variétés et des Semences (GEVES), Beaucauzé

(e-mail: yvane.meresse@geves.fr)

GHANA / GHANA / GHANA / GHANA

Diana Asonoba DAPA AH (Ms.), Deputy Attorney General and Deputy Minister of Justice, Office of the Attorney General and Ministry of Justice, Accra
(e-mail: diana.dapaah@mojagd.gov.gh)

Maud Ofaah YEBOAH (Ms.), State Attorney, Attorney General's & Ministry of Justice, Accra
(e-mail: graceissahaque@hotmail.com)

Courage BESA H-ADANU (Mr.), Head of PVP Unit, Senior Programs Officer, Ghana Industrial Property Office, Registrar General's Department, Accra
(e-mail: kadanu2@gmail.com)

Audrey NEEQUAYE (Ms.), First Secretary, Permanent Mission, Geneva
(e-mail: neequayea@ghanamission.ch)

Akosua OKYERE-BADOO (Ms.), Deputy Permanent Representative, Permanent Mission, Geneva
(e-mail: info@ghanamission.ch)

HONGRIE / HUNGARY / UNGARN / HUNGRÍA

Dóra GYETVAINÉ VIRÁG (Ms.), Vice-President for Industrial Property Administration, Hungarian Intellectual Property Office (HIPO), Budapest
(e-mail: dora.virag@hipo.gov.hu)

IRLANDE / IRELAND / IRLAND / IRLANDA

Elizabeth HYLAND (Ms.), Deputy Controller of Plant Breeders Rights, Department of Agriculture, Food and the Marine, Leixlip
(e-mail: Elizabeth.Hyland@agriculture.gov.ie)

JAPON / JAPAN / JAPAN / JAPÓN

Minori HAGIWARA (Ms.), Director for International Affairs on Plant Variety Protection, Plant Variety Protection Office, Intellectual Property Division, Export and International Affairs Bureau, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries (MAFF), Tokyo
(e-mail: minori_hagiwara110@maff.go.jp)

Hiroaki KINOSHITA (Mr.), International Relation Officer, Plant Variety Protection Office, Intellectual Property Division, Export and International Affairs Bureau, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries (MAFF), Tokyo
(e-mail: hiroaki_kinoshita640@maff.go.jp)

KENYA / KENYA / KENIA / KENYA

Theophilus M. MUTUI (Mr.), Managing Director, Kenya Plant Health Inspectorate Service (KEPHIS), Nairobi
(e-mail: director@kephis.org)

LITUANIE / LITHUANIA / LITAUEN / LITUANIA

Austė GEDDES (Ms.), Chief Specialist in Plant Variety Protection, The State Plant Service under the Ministry of Agriculture, Vilnius
(e-mail: auste.geddes@vatzum.lt)

MAROC / MOROCCO / MAROKKO / MARRUECOS

Zoubida TAOUSSI (Mme), Responsable de la protection des obtentions végétales, Office National de Sécurité Sanitaire de Produits Alimentaires (ONSSA), Rabat
(e-mail: ztaoussi67@gmail.com)

MEXIQUE / MEXICO / MEXIKO / MÉXICO

Víctor Manuel VÁSQUEZ NAVARRETE (Sr.), Director de área, Servicio Nacional de Inspección y Certificación de Semillas (SNICS), Secretaria de Agricultura y Desarrollo Rural (Agricultura), Ciudad de México
(e-mail: victor.vasquez@agricultura.gob.mx)

Rodrigo Alonso LÓPEZ TOVAR (Mr.), Second Secretary, Permanent Mission, Geneva
(e-mail: rlopez@sre.gob.mx)

NORVÈGE / NORWAY / NORWEGEN / NORUEGA

Stein Ivar ORMSETTRØ (Mr.), Director, Ministry of Agriculture and Food, Oslo
(e-mail: stein-ivar.ormsettro@imd.dep.no)

Elin Cecilie RANUM (Ms.), Advisor, Utviklingsfondet, Oslo
(e-mail: elin@utviklingsfondet.no)

NOUVELLE-ZÉLANDE / NEW ZEALAND / NEUSEELAND / NUEVA ZELANDIA

Christopher James BARNABY (Mr.), PVR Manager / Assistant Commissioner, Plant Variety Rights Office, Intellectual Property Office of New Zealand, Ministry of Economic Development, Christchurch
(e-mail: Chris.Barnaby@pvr.govt.nz)

ORGANISATION AFRICAINE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (OAPI) / AFRICAN INTELLECTUAL PROPERTY ORGANIZATION (OAPI) / AFRIKANISCHE ORGANISATION FÜR GEISTIGES EIGENTUM (OAPI) / ORGANIZACIÓN AFRICANA DE LA PROPIEDAD INTELLECTUAL (OAPI)

Guy Francis BOUSSAFOU (M.), Direction des Brevets et autres créations techniques (DBCT), Yaoundé, Cameroun
(e-mail: gfrancis.boussafou@oapi.int)

Vladimir Ludovic MEZUI ONO (M.), Chef de Service de l'Information Brevet (SIB), Examineur Brevet Chimie, Yaoundé, Cameroun
(e-mail: vladimir.mezui@oapi.int)

PARAGUAY / PARAGUAY / PARAGUAY / PARAGUAY

Santiago Gaspar BENÍTEZ VERA (Sr.), Director, Dirección de Semillas (DISE), Servicio Nacional de Calidad y Sanidad Vegetal y de Semillas (SENAVE), San Lorenzo
(e-mail: santiago.benitez@senave.gov.py)

Dahiana Maria OVEJERO MALDONADO (Sra.), Jefa, Departamento de Protección y Uso de Variedades, Dirección de Semillas (DISE), Servicio Nacional de Calidad y Sanidad Vegetal y de Semillas (SENAVE), San Lorenzo
(e-mail: dahiana.ovejero@senave.gov.py)

PAYS-BAS (ROYAUME DES) / NETHERLANDS (KINGDOM OF THE) / NIEDERLANDE (KÖNIGREICH DER) / PAÍSES BAJOS (REINO DE LOS)

Marien VALSTAR (Mr.), Senior Policy Officer, Seeds and Plant Propagation Material, DG Agro, Ministry of Agriculture, Nature and Food Quality, The Hague
(e-mail: m.valstar@minlnv.nl)

POLOGNE / POLAND / POLEN / POLONIA

Alicja RUTKOWSKA-ŁOŚ (Ms.), Head of National Listing and PBR Protection Office, Research Centre for Cultivar Testing (COBORU), Slupia Wielka
(e-mail: a.rutkowska-los@coboru.gov.pl)

Marcin KRÓL (Mr.), Head of DUS Testing Department, Research Centre for Cultivar Testing (COBORU), Slupia Wielka
(e-mail: m.Krol@coboru.gov.pl)

Małgorzata JANISZEWSKA-MICHALSKA (Ms.), Head of Legal and Human Resources Office, Research Centre for Cultivar Testing (COBORU), Slupia Wielka
(e-mail: m.janiszevska@coboru.gov.pl)

PORTUGAL / PORTUGAL / PORTUGAL / PORTUGAL

Carlos GODINHO (Mr.), Senior officer, Directorate General for Food and Veterinary (DGAV), Lisboa
(e-mail: carlos.godinho@dgav.pt)

RÉPUBLIQUE DE CORÉE / REPUBLIC OF KOREA / REPUBLIK KOREA / REPÚBLICA DE COREA

Jun Yon JANG (Mr.), Deputy Director, Korea Seed and Variety Service (KSVS), Gyeongsangbuk-do
(e-mail: jang.jy@korea.kr)

ChanWoong PARK (Mr.), Deputy Director/Examiner, Plant Variety Protection Division, Korea Seed and Variety Service (KSVS), Gyeongsangbuk-do
(e-mail: chwopark@korea.kr)

Jinkee JUNG (Mr.), Researcher, Plant Variety Protection Division, Korea Seed and Variety Service (KSVS), Ministry of Agriculture, Food and Rural Affairs (MAFRA), Gimcheon City
(e-mail: jinkeejung@korea.kr)

Kwanghong LEE (Mr.), Researcher, Korea Seed and Variety Service (KSVS), Maryang
(e-mail: grin@korea.kr)

Won-Bum CHO (Mr.), Forest Researcher, Plant Variety Protection Division, National Forest Seed Variety Center (NFSV), Chungcheongbuk-do
(e-mail: rudis99@korea.kr)

Hwansu HWANG (Mr.), Forest Researcher, Plant Variety Protection Division, National Forest Seed Variety Center (NFSV), Chungcheongbuk-do
(e-mail: hwansu3368@korea.kr)

RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA / REPUBLIC OF MOLDOVA / REPUBLIK MOLDAU /
REPÚBLICA DE MOLDOVA

Mihail MACHIDON (Mr.), Director, State Commission for Crops Variety Testing (SCCVT), Chisinau
(e-mail: info@cstsp.md)

Ala GUSAN (Ms.), Principal Consultant, Patents Division, State Agency on Intellectual Property of the Republic of Moldova (AGEPI), Chisinau
(e-mail: ala.gusan@agepi.gov.md)

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE / DOMINICAN REPUBLIC / DOMINIKANISCHE REPUBLIK /
REPÚBLICA DOMINICANA

Octavio Augusto BERAS-GOICO JUSTINIANO (Sr.), Encargado del Departamento Legal, Oficina de Registro de Variedades y Obtenciones Vegetales (OREVADO), Santo Domingo
(e-mail: octavio.beras-goico@agricultura.gob.do)

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE / CZECH REPUBLIC / TSCHECHISCHE REPUBLIK / REPÚBLICA CHECA

Daniel JUREČKA (Mr.), Director General, Central Institute for Supervising and Testing in Agriculture (ÚKZÚZ), Brno
(e-mail: daniel.jurecka@ukzuz.gov.cz)

Andrea POVOLNÁ (Ms.), Head of DUS Department, National Plant Variety Office, Central Institute for Supervising and Testing in Agriculture (UKZUZ), Brno
(e-mail: andrea.povolna@ukzuz.cz)

RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE / UNITED REPUBLIC OF TANZANIA /
VEREINIGTE REPUBLIK TANSANIA / REPÚBLICA UNIDA DE TANZANÍA

Patrick NGWEDIAGI (Mr.), Director General, Tanzania Official Seed Certification Institute (TOSCI), Morogoro
(e-mail: dg@tosci.go.tz)

Joyce Eligi MOSILE (Ms.), Principal Agricultural Officer II, Plant Breeders' Rights Office, Ministry of Agriculture (MoA), Dodoma
(e-mail: Joyce.mosile@kilimo.go.tz)

ROUMANIE / ROMANIA / RUMĂNIEN / RUMANIA

Teodor Dan ENESCU (Mr.), Counsellor, State Institute for Variety Testing and Registration (ISTIS), Bucarest
(e-mail: enescu_teodor@istis.ro)

ROYAUME-UNI / UNITED KINGDOM / VEREINIGTES KÖNIGREICH / REINO UNIDO

Joanne JURY (Ms.), Senior Policy Officer, Department for Environment, Food & Rural Affairs (Defra), Cambridge
(e-mail: Joanne.Jury@defra.gov.uk)

SERBIE / SERBIA / SERBIEN / SERBIA

Jovan VUJOVIC (Mr.), Head, Plant Protection Directorate, Group for Plant Variety Protection and Biosafety, Ministry of Agriculture, Forestry and Water Management, Belgrade
(e-mail: jovan.vujovic@minpolj.gov.rs)

Gordana LONCAR (Ms.), Senior Adviser for Plant Variety protection, Plant Protection Directorate, Group for Plant Variety Protection and Biosafety, Ministry of Agriculture, Forestry and Water Management, Belgrade
(e-mail: gordana.loncar@minpolj.gov.rs)

SLOVAQUIE / SLOVAKIA / SLOWAKEI / ESLOVAQUIA

Lubomir BASTA (Mr.), Head of DUS testing, Department of Variety Testing, Central Control and Testing Institute in Agriculture (ÚKSÚP), Bratislava
(e-mail: lubomir.basta@uksup.sk)

SUÈDE / SWEDEN / SCHWEDEN / SUECIA

Magnus FRANZÉN (Mr.), Deputy Head, Plant and Control Department, Swedish Board of Agriculture, Jönköping
(e-mail: magnus.franzen@jordbruksverket.se)

SUISSE / SWITZERLAND / SCHWEIZ / SUIZA

Alwin KOPSE (M.), Responsable de secteur, Marchés et Affaires internationales, Affaires internationales et systèmes alimentaires, Office fédéral de l'agriculture (OFAG), Bern
(e-mail: alwin.kopse@blw.admin.ch)

Manuela BRAND (Ms.), Plant Variety Rights Office, Plant Health and Varieties, Office fédéral de l'agriculture (OFAG), Bern
(e-mail: manuela.brand@blw.admin.ch)

TUNISIE / TUNISIA / TUNESIEN / TÚNEZ

Omar BRAHMI (M.), Ingénieur en chef, Chef service Évaluation, Homologation et Protection des Obtentions Végétales, Direction Générale de la Santé Végétale et de Contrôle des Intrants Agricoles, Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche, Tunis
(e-mail: bo.dgpcqpa@iresa.agrinet.tn)

TÜRKIYE / TÜRKIYE / TÜRKEI / TÜRKIYE

Sezgin KARADENİZ (Mr.), Head, Seed Policies Department and PBR Office, General Directorate of Plant Production, Ankara
(e-mail: sezgin.karadeniz@tarimorman.gov.tr)

Mehmet ÇAKMAK (Mr.), PBR Expert, Senior Agricultural Engineer, Msc., Seed Department, General Directorate of Plant Production, Ministry of Agriculture and Forestry, Ankara
(e-mail: mehmet.cakmak@tarimorman.gov.tr)

UKRAINE / UKRAINE / UKRAINE / UCRANIA

Ihor VISHTAK (Mr.), Director, Department of Agrarian Development, Ministry of Agrarian Policy and Food of Ukraine, Kyiv
(e-mail: vishtak.perlyna@gmail.com)

Polina IVASHCHENKO (Ms.), Head, Division for Coordination of International Technical Assistance, International Policy Directorate, Ministry of Agrarian Policy and Food of Ukraine, Kyiv
(e-mail: polina.ivashchenko@gmail.com)

Karina KOSHELIEVA (Ms.), First Secretary, Permanent Mission, Geneva
(e-mail: karina.koshelieva@mfa.gov.ua)

UNION EUROPÉENNE / EUROPEAN UNION / EUROPÄISCHE UNION / UNIÓN EUROPEA

Katalin MIKLÓ (Ms.), Head, Patent Department, Hungarian Intellectual Property Office (HIPO), Budapest
(e-mail: katalin.miklo@hipo.gov.hu)

Päivi MANNERKORPI (Ms.), Team Leader - Plant Reproductive Material, Unit G1 Plant Health, Directorate General for Health and Food Safety (DG SANTE), European Commission, Brussels
(e-mail: paivi.mannerkorpi@ec.europa.eu)

Francesco MATTINA (Mr.), President, Community Plant Variety Office (CPVO), Angers (e-mail: mattina@cpvo.europa.eu)

Nuria URQUÍA FERNÁNDEZ (Ms.), Vice President, Community Plant Variety Office (CPVO), Angers
(e-mail: urquia@cpvo.europa.eu)

URUGUAY / URUGUAY / URUGUAY / URUGUAY

Federico BOSCHI (Mr.), Técnico, Evaluación y Registro de Cultivares, Instituto Nacional de Semillas (INASE), Canelones
(e-mail: fboschi@inase.uy)

II. OBSERVATEURS / OBSERVERS / BEOBACHTER / OBSERVADORES

ÉMIRATS ARABES UNIS / UNITED ARAB EMIRATES / VEREINIGTE ARABISCHE EMIRATE /
EMIRATOS ÁRABES UNIDOS

Mohamed Ahmed HAMDAN AL DHANHANI (Mr.), Director, Agriculture Development & Health Department,
Ministry of Climate Change and Environment, Dubai
(e-mail: maaldhanhani@moccae.gov.ae)

Nasir SULTAN (Mr.), Director, Legal Affairs Department, Ministry of Climate Change and Environment, Dubai
(e-mail: nmsultan@moccae.gov.ae)

MAURICE / MAURITIUS / MAURITIUS / MAURICIO

Balakrishna PONNUSAWMY (Mr.), Agricultural Senior Support Officer, National Plant Varieties and Seeds
Office, Ministry of Agro Industry and Food Security, Port Louis
(e-mail: bponnusawmy@govmu.org)

Vedvyass Doobay MUDHOO (Mr.), Scientific Officer, National Plant Varieties and Seeds Office, Ministry of
Agro Industry and Food Security, Port Louis
(e-mail: vyassyam@gmail.com)

PHILIPPINES / PHILIPPINES / PHILIPPINEN / FILIPINAS

Marlito CABUÑOS (Mr.), Assistant Agriculture Attaché, Permanent Mission, Geneva
(e-mail: m.cabunos@philippineswto.org)

RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE / SYRIAN ARAB REPUBLIC / ARABISCHE REPUBLIK SYRIEN /
REPÚBLICA ÁRABE SIRIA

Reem JABR (Ms.), Deputy Permanent Representative, Permanent Mission, Geneva
(e-mail: reemjabr3@gmail.com)

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO / LAO PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC /
DEMOKRATISCHE VOLKSREPUBLIK LAOS / REPÚBLICA DEMOCRÁTICA POPULAR LAO

Saybandith SAYAVONGKHAMDY (Mr.), Deputy Director General, Department of Intellectual Property (DIP),
Ministry of Industry and Commerce, Vientiane
(e-mail: saybandith30@gmail.com)

Souligna SISOMNUCK (Ms.), Deputy Director of Policy and International Affairs Division, Department of
Intellectual Property, Ministry of Industry and Commerce, , Vientiane
(e-mail: sisomnuck_souligna@yahoo.com)

Solasin SENGILAVONG (Mr.), Director of Patent and new plant variety Division, Department of Intellectual
Property (DIP), Ministry of Industry and Commerce, Vientiane
(e-mail: s_solasin@hotmail.com)

THAÏLANDE / THAILAND / THAILAND / TAILANDIA

Sakon WANASETHI (Mr.), Minister Counsellor, Permanent Mission, Geneva
(e-mail: sakon@thaiwto.com)

ZIMBABWE / ZIMBABWE / SIMBABWE / ZIMBABWE

Chenai GARISE (Ms.), Deputy Director, Legal Advisory Department, Ministry of Lands, Agriculture,
Fisheries, Water and Rural Development, Harare
(e-mail: cgarisenheta@gmail.com)

Edmore MTETWA (Mr.), Head of Seed Services Institute, Registrar of Plant Breeders' Rights, Department of
Research & Specialist Services, Seed Services Institute, Harare
(e-mail: mtetwae@gmail.com)

III. ORGANISATIONS / ORGANIZATIONS / ORGANISATIONEN / ORGANIZACIONES

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES PRODUCTEURS HORTICOLES (AIPH) /
INTERNATIONAL ASSOCIATION OF HORTICULTURAL PRODUCERS (AIPH) /
INTERNATIONALER VERBAND DES ERWERBSGARTENBAUES (AIPH) /
ASOCIACIÓN INTERNACIONAL DE PRODUCTORES HORTÍCOLAS (AIPH)

Mia HOPPERUS BUMA (Ms.), Advisor, Committee for Novelty Protection, International Association of Horticultural Producers (AIPH), The Hague, Netherlands (Kingdom of the)
(e-mail: info@miabuma.nl)

ASSOCIATION DES OBTENTEURS HORTICOLES EUROPÉENS (AOHE) /
ASSOCIATION OF EUROPEAN HORTICULTURAL BREEDERS (AOHE) /
ASOCIACIÓN DE OBTENTORES HORTÍCOLAS EUROPEOS (AOHE)

Dominique THÉVENON (Ms.), President - AOHE, Board Member and Treasurer - CIOFORA, Association of European Horticultural Breeders (AOHE), Piolenc, France
(e-mail: t.dominique4@orange.fr)

Hélène JOURDAN (Mme), Secrétaire générale - AOHE, Responsable COV & Marques - Meilland International S.A., Association des Obtenteurs Horticoles Européens (AOHE), Le Luc en Provence, France
(e-mail: contact@aohe.eu)

ASSOCIATION FOR PLANT BREEDING FOR THE BENEFIT OF SOCIETY (APBEBES)

François MEIENBERG (Mr.), Coordinator, Association for Plant Breeding for the Benefit of Society (APBEBES), Zürich, Switzerland
(e-mail: contact@apbrees.org)

COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE DES OBTENTEURS DE PLANTES HORTICOLES À
REPRODUCTION ASEXUÉE (CIOFORA) / INTERNATIONAL COMMUNITY OF BREEDERS OF
ASEXUALLY REPRODUCED HORTICULTURAL PLANTS (CIOFORA) / INTERNATIONALE
GEMEINSCHAFT DER ZÜCHTER VEGETATIV VERMEHRBARER GARTENBAULICHER PFLANZEN
(CIOFORA) / COMUNIDAD INTERNACIONAL DE OBTENTORES DE PLANTAS HORTÍCOLAS DE
REPRODUCCIÓN ASEXUADA (CIOFORA)

Micaela FILIPPO (Ms.), Vice Secretary-General, International Community of Breeders of Asexually Reproduced Horticultural Plants (CIOFORA), Hamburg, Germany
(e-mail: micaela.filippo@ciopora.org)

CROPLIFE INTERNATIONAL

Marcel BRUINS (Mr.), Consultant, CropLife International, Bruxelles, Belgium
(e-mail: marcel@bruinsseedconsultancy.com)

INTERNATIONAL SEED FEDERATION (ISF)

Jan KNOL (Mr.), Plant Variety Protection Officer, Crop Science Division, BASF Vegetable Seeds, Nunhems Netherlands B.V., Nunhem, Netherlands (Kingdom of the)
(e-mail: jan.knol@basf.com)

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE) /
ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT (OECD) /
ORGANISATION FÜR WIRTSCHAFTLICHE ZUSAMMENARBEIT UND ENTWICKLUNG (OECD) /
ORGANIZACIÓN DE COOPERACIÓN Y DESARROLLO ECONÓMICO

Csaba GASPAR (Mr.), Head, OECD Codes and Schemes, Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD), Paris, France
(e-mail: csaba.gaspar@oecd.org)

ORGANISATION RÉGIONALE AFRICAINE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (ARIPO) /
AFRICAN REGIONAL INTELLECTUAL PROPERTY ORGANIZATION (ARIPO) /
AFRIKANISCHE REGIONALORGANISATION FÜR GEWERBLICHES EIGENTUM (ARIPO)
ORGANIZACIÓN REGIONAL AFRICANA DE LA PROPIEDAD INTELECTUAL (ARIPO)

Said H. RAMADHAN (Mr.), Senior Patent Examiner, Technical Department, African Regional Intellectual Property Organization (ARIPO), Harare, Zimbabwe
(e-mail: sramadhan@aripo.org)

IV. BUREAU DE L'OMPI / OFFICE OF WIPO / BÜRO DER WIPO / OFICINA DE LA OMPI

Chitra NARAYANASWANY (Ms.), Director, Program Planning and Finance (Controller), Department of Program Planning and Finance

Janice COOK ROBBINS (Ms.), Director, Finance Division, Department of Program Planning and Finance

Maya Catharina BACHNER (Ms.), Director, Program Performance and Budget Division, Department of Program Planning and Finance

Isabel MONTAGNE (Ms.), Senior Project Manager, Program Performance and Budget Division, Department of Program Planning and Finance

Arendina KOPPE (Ms.), Deputy Legal Counsel, Office of the Legal Counsel

V. VÉRIFICATEUR EXTERNE DE L'UPOV / EXTERNAL AUDITOR OF UPOV /
EXTERNER REVISOR DER UPOV / AUDITOR EXTERNO DE LA UPOV

Pete CASSIDY (Mr.), Engagement Manager, National Audit Office, United Kingdom

VI. BUREAU / OFFICER / VORSITZ / OFICINA

Yehan CUI (Mr.), President

Anthony PARKER (Mr.), Vice-President

VII. BUREAU DE L'UPOV / OFFICE OF UPOV / BÜRO DER UPOV / OFICINA DE LA UPOV

Daren TANG (Mr.), Secretary-General

Yolanda HUERTA (Ms.), Vice Secretary-General

Martin EKVAD (Mr.), Director of Legal Affairs

Leontino TAVEIRA (Mr.), Director of Global Development and Technical Affairs

Hend MADHOUR (Ms.), Head of IT

Yoshiro NISHIMURA (Mr.), Technical/Regional Officer (Asia)

Kees VAN ETTEKOVEN (Mr.), Technical Expert

[Fin du document/
End of document/
Ende des Dokuments/
Fin del documento]